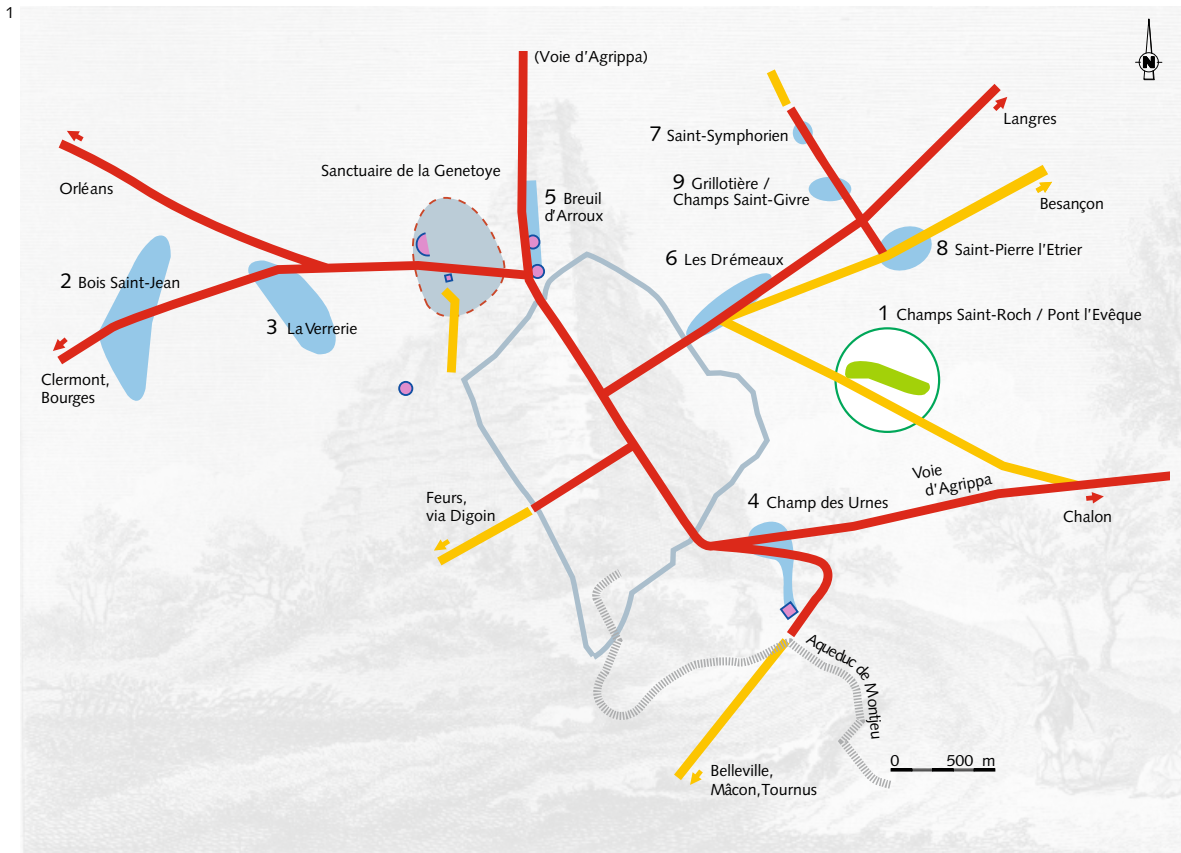




ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
LA NÉCROPOLE DE "PONT-L'ÉVÊQUE"
AUTUN (SAÔNE-ET-LOIRE)



AUTUN ET SES NÉCROPOLES

- Plan des nécropoles
 - pôle funéraire fouillé
 - emprise d'un pôle funéraire
 - monument funéraire de plan circulaire
 - monument funéraire de plan carré
 - emprise du sanctuaire de la Genetoye
 - voie antique : tracé attesté
 - voie antique : tracé présumé
 - enceinte urbaine

2. En fond : vue de la pyramide de Couhard, Gravure de Lallemand.

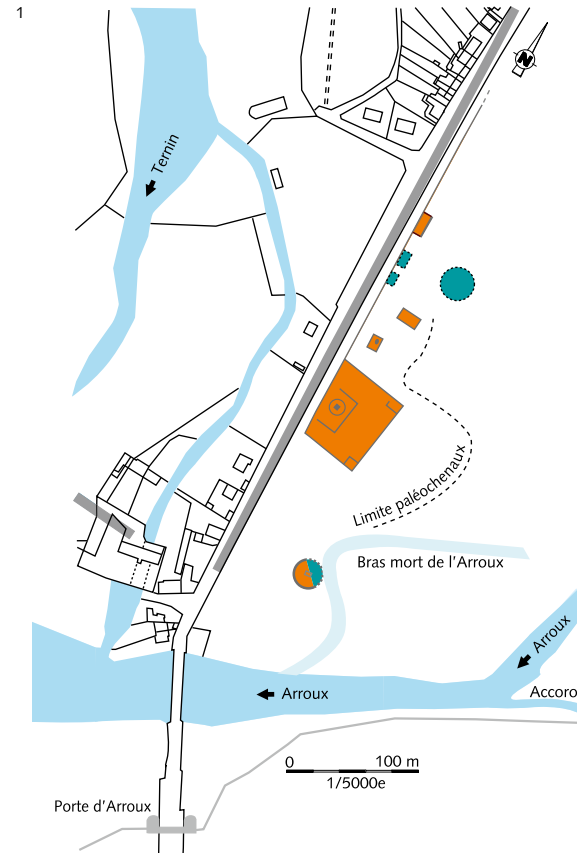
3. Sépulture découverte dans la nécropole de la Grillotière (2005).

Autun, capitale du peuple gaulois éduen, est fondée aux alentours de 15 avant J.-C. par l'empereur Auguste. Elle a l'honneur de porter son nom, *Augustodunum*, et le rare privilège d'être entourée d'un rempart. Les règles d'urbanisme appliquées à l'époque gallo-romaine interdisant l'inhumation des défunts à l'intérieur de la ville, les différentes nécropoles antiques d'Autun sont situées à l'extérieur des murs. On en dénombre neuf, qui se développent le long des voies de communication, à quelques centaines de mètres de l'enceinte. La localisation



3

et la datation de ces cimetières ont été obtenues grâce à des sondages archéologiques, à des clichés aériens et aux découvertes fortuites anciennes (stèles funéraires et sarcophages mis au jour lors de travaux agricoles ou lors de l'exploitation des bancs d'argile pour des tuileries). Sur les neuf nécropoles, six se développent principalement durant le Haut Empire (I^{er} - III^e siècles de notre ère) dont celle fouillée à Pont-l'Evêque en 2004 (n° 1 à 6 sur le plan). Leur utilisation, exceptée celle de Pont-l'Evêque, se poursuit au cours de l'Antiquité tardive. Durant le Bas Empire (fin III^e - IV^e siècles), trois nouveaux cimetières se créent en périphérie orientale de la ville (n° 7 à 9).



DES SOURCES ANCIENNES AU DIAGNOSTIC

Une trentaine de stèles, quelques récipients en verre, plusieurs cruches ou encore un gobelet en alliage cuivreux décoré en relief, ont été exhumés au XIX^e siècle, à l'emplacement de la nécropole de Pont l'Evêque, au lieu-dit "Champs Saint-Roch". Ce mobilier recueilli lors de fouilles ou dans les labours, est daté du I^{er} au III^e siècles ap. J.-C. Etrangement, aucun sarcophage ni aucun vestige de monument funéraire ne sont alors découverts. Il aura fallu attendre le vaste projet d'aménagement du secteur engagé par la ville d'Autun (hall d'exposition, gendarmerie) pour qu'enfin la véritable



4

importance de cette nécropole soit connue des archéologues et du public. Une première reconnaissance en 2003, avait permis d'identifier l'emplacement du cimetière, et, également, la nature et l'état de conservation des tombes et des différents vestiges funéraires. Menée par l'INRAP, en collaboration avec le service archéologique municipal, cette intervention a nécessité le creusement de plus de deux cents sondages à la pelle mécanique répartis sur les dix hectares du projet. A partir des résultats de ce diagnostic archéologique, la fouille a finalement porté sur 3 hectares.



2



3

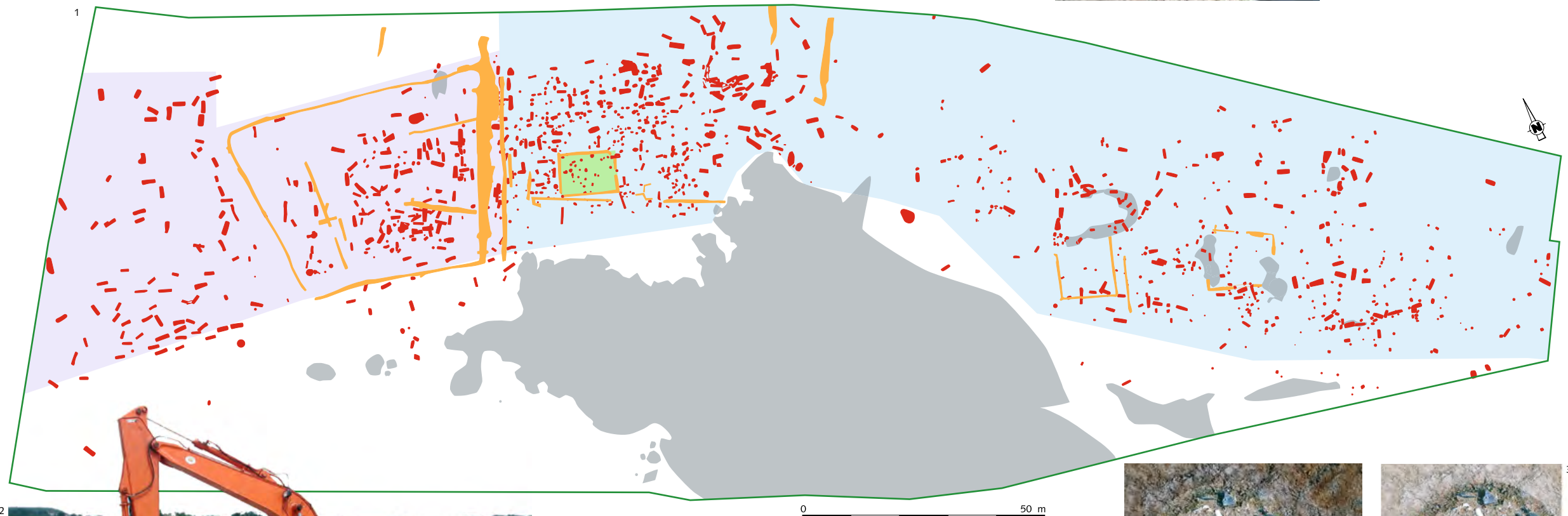
- Plan de la nécropole du "Breuil d'Arroux" Interprétation d'un cliché aérien de 2003 (Y. Labaune)
 - vestige découvert au XIX^e s.
 - vestige découvert par la photographie aérienne
 - tronçon de voirie
- "La Maison des Caves-Joyaux" où sont enchâssées de nombreuses stèles funéraires par Dardelet, bois gravé.
- Cliché aérien du diagnostic archéologique de Pont-l'Evêque: les rangées de rectangles plus clairs correspondent aux tranchées de diagnostic.
- Dessin d'une stèle découverte au XIX^e s.

LA FOUILLE

1. Plan de répartition des sépultures
- emprise de la fouille
 - zones de crémation
 - fossés
 - tombes
 - période augustéenne ; premier enclos funéraire
 - 1^{er} - II^e s. développement de la nécropole limitée à l'ouest par un fossé ; aire funéraire probablement encore utilisée au III^e s.
 - seconde moitié du II^e s. - début III^e s.

Les fouilles ont mis au jour environ 1000 tombes matérialisées au sol par des fosses d'inhumation et des urnes cinéraires - récipients en céramique, parfois en verre, plus rarement en pierre renfermant les cendres des défunts. Les sépultures sont réparties de manière

plus ou moins dense dans différentes zones parfois circonscrites par des fossés d'enclos. Cette organisation qui reflète le rythme d'occupation de l'espace peut être également le fruit de regroupements familiaux ou sociaux.



2. Photos de fouille en cours.

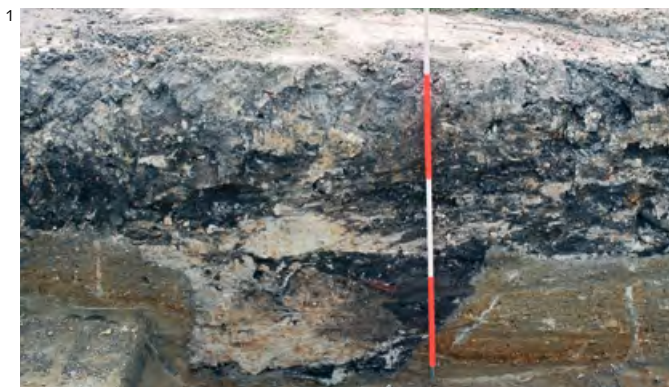
3. Urne érodée au moment de sa découverte.

La même urne après la fouille.

Les vestiges ont considérablement souffert des atteintes du temps. D'une part, les labours profonds ont arasé le haut des urnes cinéraires en céramique qui ne sont plus conservées que sur un tiers de leur hauteur. D'autre part, l'acidité naturelle du terrain a provoqué la disparition de la majorité des os des squelettes.



De ce fait, les études anthropologiques qui auraient pu être menées à l'échelle de l'ensemble de la population enterrée se trouvent fortement restreintes.



LES PRATIQUES FUNÉRAIRES : DE L'INCINÉRATION...

1. Fosses oblongues, vues en coupe.

2. Reconstitution d'un bûcher funéraire en fosse ; Frédérique Blaizot / Inrap.

3. Superposition et recoupements de fosses.

4. Bûchers plats au ras du sol.

5. Deux fragments de verre fondu sur un bûcher (imitation d'agate ?).

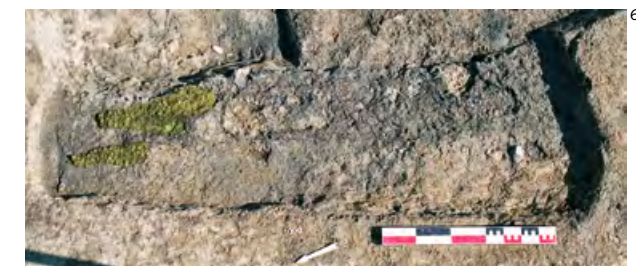
6. Balsamaire brûlé sur un bûcher, I^{er} s. (verre).



Bien que l'incinération et l'inhumation coexistent tout au long de l'occupation du site, l'adoption de l'une des pratiques ou de l'autre varie selon les époques. Conformément à ce qui est observé dans le reste du monde romain, on note une prédominance des incinérations durant le I^{er} siècle, remplacées peu à peu par la pratique de l'inhumation au cours du II^e siècle. Lors d'une incinération, le défunt est placé sur une civière que le cortège funèbre accompagne vers le bûcher sur lequel des vases et des objets familiers sont disposés. Après la crémation, les ossements subsistants sont recueillis et déposés dans une urne, elle même parfois protégée, lors de l'ensevelissement, par

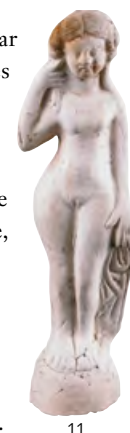


un coffre en pierre ou en bois. Dans la majorité des cas, les urnes cinéraires sont des céramiques à usage domestique réutilisées. Comme en témoignent les traces laissées au sol par les bûchers, deux techniques de crémation ont été mises en œuvre. La première, et sans doute la plus ancienne, est caractérisée par la présence de fosses oblongues aux parois verticales et fond plat (1). La superposition et les recoupements successifs de ces fosses dans un espace limité a généré de volumineuses excavations pouvant atteindre jusqu'à 2 m de profondeur (3). La seconde est matérialisée par des dépressions remplies de sédiment noir charbonneux résultant de la multiplication, sur une aire réduite, de plusieurs bûchers plats installés au ras du sol (4).



... À L'INHUMATION

Lors de l'inhumation, le défunt est placé dans un cercueil en bois dont les traces, quand elles sont préservées, sont discernables soit par l'empreinte des planches conservées dans l'argile, soit par les clous découverts contre les bords des fosses (1). Dans de rares cas, le sujet est placé sous un assemblage de tuiles plates disposées en bâtière, coiffées d'un rang de tuiles rondes symbolisant une toiture (7). Les enfants périnataux qui, selon la coutume romaine, ne peuvent être incinérés avant l'apparition des dents, sont également inhumés. Les tombes de nourrissons identifiées sur le site se révèlent particulièrement



sommaires, le corps étant simplement déposé dans une fosse sous une tuile. Les fouilles ont mis au jour un matériel funéraire abondant et varié. Les éléments de parure (fibules), les semelles de chaussure (6), les miroirs, les jetons de jeu se rapportent aux biens personnels du défunt. Sont également présentes des statuettes en terre cuite : figurines anthropomorphes (notamment un buste de femme) dont certaines à l'effigie de divinités (Vénus et peut-être Vulcain) et des représentations zoomorphes (poule, coq, pigeon). Les outils qui rappellent les activités de l'individu de son vivant, telles les forces (ciseaux de grande taille utilisés dans divers artisanats) restent rares. Ils sont associés aux incinérations les plus anciennes.

1. Inhumation.

Objets trouvés dans les tombes :

2. buste (terre cuite blanche).

3. lampe à huile avec décor de masque de théâtre, signée FORTIS fin I^{er} - début II^e s. (terre cuite).

4. coq, I^{er} s. (terre cuite blanche).

5. fragment d'une figurine de Vénus, II^e - III^e s. (terre cuite blanche).

8. clochette fabriquée à Autun (alliage cuivreux).

9. fibule, I^{er} s. (alliage cuivreux).

10. poule I^{er} s. (terre cuite blanche).

11. Vénus, II^e - III^e s. (terre cuite blanche).

6. Semelles de chaussure dans une inhumation.

7. Inhumation sous tuiles.



LES RITES : DU GESTE À LA PENSÉE

Objets provenant des tombes :

1. coupe dite à marli oblique, II^e - début III^e s. (verre),
5. balsamaires fréquents au I^{er} s. (verre),
6. buste féminin fin I^{er} s. (terre cuite blanche).

2. Cruches et amphores dans une tombe.

3. Cercueil recouvert de tessons d'amphores.

4. "Obole à Charon".

D'autres objets évoquent les actes rituels liés aux funérailles. Ainsi les fragments de vaisselle de table - assiettes, coupes, gobelets - découverts dans les aires de crémation et dans les incinérations se réfèrent aux banquets donnés en l'honneur du défunt. Lors de la cérémonie, des offrandes alimentaires, tels que des fruits, des préparations à base de céréales, du pain ou des pièces de viande, sont déposées sur le bûcher. À "Pont-l'Évêque", des os de porcs brûlés retrouvés dans certaines urnes en témoignent. Les fragments de cruches et d'amphores (2) renvoient quant à eux à la pratique de libations durant lesquelles un breuvage était répandu sur la tombe, probablement du vin, symbole d'éternité dans l'antiquité.

Durant la phase terminale de l'utilisation du cimetière, on note une relative standardisation des offrandes avec le dépôt répété de cruches dans les inhumations. Bien que les amphores soient plus rarement associées aux inhumations, un cercueil fut entièrement recouvert de tessons provenant de 48 récipients de ce type, brisés probablement à l'occasion de libations (3). La nette prépondérance de morceaux de panses et d'anses dans le lot suggère qu'un tri sélectif a pu être effectué parmi les débris avant leur dépôt dans la tombe. Enfin, la présence de pièces de monnaie dans les sépultures (4) illustre la coutume qui, dans la mythologie antique, est dite de "l'obole à Charon" destinée à payer le "passeur d'âmes" chargé de conduire les morts au delà du fleuve Styx qui entoure les Enfers.



UNE PROFUSION DE STÈLES

Un peu plus de deux cents stèles funéraires entières ou fragmentées, pour la plupart taillées dans un grès local, ont été recueillies sur le site. La majorité d'entre elles provient des grandes excavations formées par la multiplication des bûchers dans lesquelles elles ont été rejetées de manière désordonnée. Les raisons qui président à cet abandon demeurent inconnues. Faut-il y voir les conséquences d'une réorganisation radicale du cimetière ? Toutes les stèles ayant été découvertes en position secondaire, il demeure illusoire de vouloir restituer leur position initiale. Elles pouvaient marquer l'emplacement d'une incinération ou d'une inhumation sans pierre tombale

plate. La disposition a priori aléatoire des sépultures orientées suivant des axes différents et dont certaines se recoupent, donne l'image d'un cimetière désorganisé. Cependant, une analyse spatiale à plus petite échelle, nous permet de percevoir une gestion raisonnée de l'espace : les tombes étaient regroupées dans de grands ensembles, délimités parfois par des fossés, peut-être aussi par des haies aujourd'hui disparues. Seuls quelques indices indirects, tels que l'alignement de certaines tombes et les espaces vides entre deux enclos, nous indiquent que l'espace devait être structuré autour d'axes de circulation.

1. Stèles en cours de dégagement.

Dans une vingtaine de cas, des stèles ont été disposées à plat au dessus du cercueil dans des fosses d'inhumation. Certaines tombes accueillaient jusqu'à deux stèles, parfois même superposées. Cette fois encore les archéologues ignorent le sens de ce geste et ne sont pas en mesure de définir la nature de la relation qui pourrait unir la ou les stèles au défunt.

2. Dessin de stèles découvertes au XIX^e s.



DES STÈLES, REFLETS D'UNE SOCIÉTÉ...

1 à 14.

Pour améliorer la lisibilité des stèles de femmes, d'hommes, de couples et d'enfants présentées ici, elles ont été colorisées.

Les hommes et les femmes tiennent fréquemment dans la main droite un petit récipient - souvent appelé *poculum* -, contenant symboliquement du vin, boisson d'immortalité. Les femmes portent occasionnellement dans la main gauche un fuseau, une fiole, voire un miroir, tandis que dans celle des hommes, il y a parfois un outil qui désigne le métier que le défunt exerçait de son vivant, pince de forgeron, marteau de chaudronnier ou de tailleur de pierre, etc.

15. Maillet (fer).

16. Ciseaux à tondre (fer).

À l'origine, les stèles dressées sur les tombes étaient destinées à les individualiser et à les identifier. Elles sont majoritairement de forme rectangulaire, quelques unes sont pyramidales. La zone sculptée se trouve dans la moitié supérieure, tandis que la surface de la partie inférieure, destinée à être plantée dans le sol était, le plus souvent, juste dégrossie. On ne voit en général que le buste des personnages, portrait idéal (et non réel) d'un homme ou d'une femme parfois logé dans

de petites niches sculptées en creux.

Il y a peu d'exemples de couples, ou d'enfants accompagnés d'animaux (chiens et oiseaux). Outre les représentations humaines, une série de stèles montre un simple croissant lunaire au dessus d'un nom qui se détache dans un cadre : astre du couchant certes, mais conduisant sans doute, comme son pendant le soleil, aux sphères supérieures de la félicité. Ces images traduisent, comme de nos jours sous des formes différentes, les aspirations profondes des défunts : assurer leur mémoire auprès des vivants et exprimer leur souhait d'accéder à la sérénité dans l'au-delà.



Ribrio

9

... ET MÉMOIRE DE DÉFUNTS

L'intérêt principal de ces stèles réside dans le nom des défunts gravé soit sur le bandeau supérieur de certaines niches soit dans un encadrement aménagé spécialement. Défunt désigné presque toujours par un nom unique comme *Aufilia*, *Blanda*, *Caeso*, *Macrinus*, *Secundinus*... Certains de ces noms sont incontestablement d'origine celtique tels *Cocillus*, *Crobus*, *Eburus*, *Luna* ou *Rebricus*. Ces individus appartenaient donc à une population locale qui n'avait pas accédé à la citoyenneté romaine indiquée par les *tria nomina*, dans l'ordre prénom, nom de famille et surnom. Cependant, comme on peut l'attendre d'une société soumise

depuis plus d'un siècle, certains usages venus de la langue latine avaient été adoptés.

C'est le cas de la marque de dédicace de la tombe, le nom du défunt et/ou les deux lettres *DM*, invocation latine aux Dieux Mânes (*Dis Manibus*) devant veiller sur la destinée des morts. Cette

formule de consécration strictement abrégée en *DM* accompagne régulièrement le nom. Sous sa forme condensée, elle devient courante dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. Son emploi presque systématique donne un caractère homogène à l'ensemble de la production des sculptures, d'autant qu'il n'existe apparemment pas d'autre libellé. Cela permet donc de proposer cette date pour leur fabrication.



Macrinus

14

11. *Brunnius* (?) était musicien, dans sa main gauche il tient deux flûtes en os (*tibia*).

17. Dessin de stèle découverte au XIX^e s.

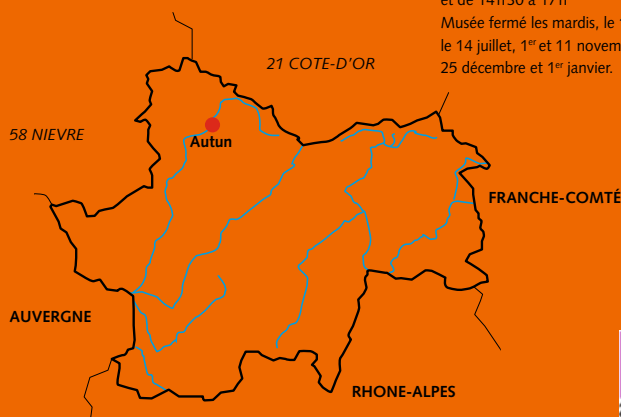
Le Ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions Régionales des Affaires Culturelles (Services Régionaux de l'Archéologie).

AUTUN

Autun est située au sud du Morvan, à la convergence des bassins du Rhône, de la Loire et de la Saône. Née de la volonté de l'empereur Auguste, pour remplacer Bibracte, il lui donnera son nom, *Augustodunum*.

La ville conserve de nombreux vestiges de l'antiquité romaine : théâtre, portes, remparts, etc. A ceux-ci s'ajoutent des édifices non moins remarquables tels que la cathédrale Saint-Lazare datée de la période médiévale, de nombreux hôtels particuliers de l'époque moderne et le théâtre et le passage couvert de la période contemporaine.

Autun a également su préserver son environnement naturel. Celui-ci permet aux visiteurs de s'adonner aux loisirs de pleine nature - randonnée, VTT...



Avec près de 1 800 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Etablissement public national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec des aménageurs privés et publics (collectivités territoriales, sociétés d'autoroutes, Réseau Ferré de France,...), soit près de 2 500 chantiers par an en France métropolitaine et dans les Dom.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Centre d'Archéologie et du Patrimoine

5, rue Bouteiller 71400 Autun
tél. : 03 85 52 73 50
fax : 03 85 86 50 01
site internet : www.ville-autun.com
mail : service.archeo@autun.com
service.patrimoine@autun.com
ouverture toute l'année :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Visites guidées et ateliers pédagogiques de la ville et du musée toute l'année sur rendez-vous pour les scolaires, le jeune public.

Musée Rolin

5, rue des Bancs 71400 Autun
tél. : 03 85 52 09 76
fax : 03 85 52 47 41
site internet : www.autun.com
mail : autun-museerolin@wanadoo.fr
du 1^{er} avril au 30 septembre :
9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
du 1^{er} octobre au 31 mars :
10h à 12h et de 14h à 17h,
le dimanche de 10h à 12h
et de 14h30 à 17h
Musée fermé les mardis, le 1^{er} mai,
le 14 juillet, 1^{er} et 11 novembre,
25 décembre et 1^{er} janvier.

Maître d'Ouvrage :
Ville d'Autun
Service Archéologique

**ARCHÉOLOGIE
EN BOURGOGNE**
Publication de la DRAC
Bourgogne - Service
Régional de l'Archéologie
39 - 41, rue Vannerie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

Conduite de l'opération :
Stéphane Venault - INRAP
Yannick Labaune
- Ville d'Autun

Textes :
Stéphane Venault
Yannick Labaune
Simone Deyts
Anne Pasquet
- Ville d'Autun

Crédit photographiques :
Loïc de Gargouët - INRAP
S. Venault
Musée Rolin et
Société Edienne
Y. Labaune
Musée Denon - Chalon

Plans et dessins :
S. Venault
Yamina Amrane - INRAP
Y. Labaune

**Coordination
et relecture :**
Agnès Rousseau
SRA Bourgogne

Maquette :
Laurent Jacqy

Graphisme :
Céline Henry

Réimpression 2009 :
Filigrane-Nitry

ISSN : 1771 - 6640

Dijon, 2006